

de prouver que l'antipathie qu'on pourrait me reprocher contre le mercure est le résultat d'études et d'observations approfondies; qu'ayant à me créer une méthode, j'ai dû en raisonner l'action et les effets; et enfin que ma confiance dans celle que je mets en pratique repose uniquement sur les succès que j'en ai obtenus.

Je n'ai pas jugé à propos de m'occuper des modifications que le traitement mercuriel réclame selon le sexe, l'âge et la saison, ni des diverses théories émises sur la manière d'agir du mercure dans le traitement des maladies vénériennes. Les médecins habitués à faire usage du mercure doivent avoir appris dans les écoles ou dans les traités spéciaux les connaissances nécessaires à ce sujet. Ceux de mes lecteurs qui n'auraient pas une opinion arrêtée sur ce point ne devant pas trouver dans mon ouvrage des motifs de se déterminer en faveur du mercure, il serait superflu de discuter pour eux plus longuement sur le mode d'agir de ce médicament et sur les précautions que réclame son usage.

CHAPITRE XXII.

Des accidens causés par le mercure et des moyens d'y remédier.

C'est par la recherche des principes les plus élevés de la médecine, considérée comme science et comme art, et par la haute critique historique et philosophique des divers systèmes que le médecin se distingue du guérisseur.

ROYER-COLLARD.

A l'époque où il était généralement admis qu'on ne pouvait guérir la syphilis sans mercure, déjà des observateurs du premier ordre avaient reconnu qu'il échouait souvent contre ce genre de maladies. « Ceux qui affirment que le mercure guérit toutes les maladies vénériennes, se trompent ou veulent tromper, dit Van-Swiéten, car il en est dans lesquelles il est sans efficacité, quelle que soit la manière dont on l'emploie, et souvent même il peut occasionner les accidens les plus graves dans une infinité de cas. »

Louis convient aussi que le mercure ne guérit pas toujours, que souvent, au contraire, les symptômes augmentent, ou qu'il survient de nouveaux accidens dans les cas même où le traitement semble avoir été dirigé avec le plus de prudence.

On sait généralement que les symptômes qui paraissent avoir été guéris par le mercure, reparaissent souvent bientôt après. Bomfiel, Blegny et beaucoup d'autres praticiens en ont fait la remarque.

Alexandre Trajan Pétronio, cité par M. Richond de Brus, affirme, d'après son expérience, que l'action du mercure est toujours incertaine et qu'on ne peut jamais l'administrer avec succès. En effet, si on modère son usage par la crainte de nuire on ne guérit pas, et si on élève la dose il peut faire beaucoup de mal : d'où il faut admettre qu'il est fort difficile de l'administrer de manière à ne pas en redouter les effets.

Swédiaur, dans le chapitre XVIII de son *Traité des Maladies vénériennes*, consacré à l'examen des maladies qui ne cèdent pas au mercure et des causes de son inefficacité, s'exprime ainsi : « Quoiqu'il y ait peu de praticiens qui n'aient vu de fréquens exemples de maladies syphilitiques qui résistent au mercure, et que nous voyons à peine un écrivain d'importance qui n'en fasse pas mention, aucun d'eux n'a cependant, à ma connaissance, fait de recherches exactes ni un exposé suffisant de ses causes, ce qui m'a engagé à examiner ce sujet avec attention et à exposer le résultat de mes recherches.

» J'ai vu nombre de personnes attaquées de gonorrhées invétérées, d'ulcères phagédéniques aux parties génitales, de gonflemens douloureux et caries des os, d'éruptions cutanées, d'ulcérations au nez, à la gorge, etc., d'excroissances condylomateuses ou véruqueuses en différentes parties du corps, etc., qui semblaient résister obstinément au pouvoir du mercure; et les symptômes, bien loin d'être dissipés après une salivation copieuse et soutenue, étaient plutôt augmentés par cette évacuation, ou s'ils semblaient guéris ils reparaissent souvent peu de temps après... Il arrive fréquemment que l'on est trompé sur les effets du mercure, parce que les maladies, quoique originairement produites par le virus syphilitique, ont changé de caractère, ont dégénéré, soit par d'autres causes, en maladies d'une nature toute différente pour lesquelles le mercure, loin d'être un remède salulaire,

est devenu un vrai poison. C'est surtout dans les ulcères qu'on s'aperçoit de ce changement. Ils deviennent stationnaires sous l'usage du mercure, et bientôt après tendres et douloureux; au moindre attouchement leur matière devient âcre et corrosive, ou bien le malade est accablé d'une faiblesse générale, d'une cachexie universelle, les gencives saignent aisément, l'haleine et la bouche sentent mauvais, l'ulcère devient livide, sale, atonique, le malade n'a ni vie ni vigueur. »

Ce tableau, présenté par Swédiaur, doit frapper d'autant plus que ce médecin était lui-même partisan du mercure, ce qui donne à sa parole toute la confiance due à la bonne foi.

Il est donc incontestable que dans beaucoup de cas la maladie résiste au mercure ou peut en être aggravée, et d'autres où il occasionne divers accidens plus ou moins fâcheux, quels que soient son mode de préparation et la manière dont on l'administre.

Si on se représente maintenant la multitude des causes qui peuvent rendre inefficace l'usage de ce médicament, et les accidens si nombreux et si graves que, de l'aveu même de ses partisans, il peut occasionner, on doit s'étonner que tous les médecins ne soient pas d'accord pour rejeter de la thérapeutique anti-vénérienne une substance aussi dangereuse.

Ce n'était pas assez de savoir que le mercure ne guérit pas toujours et qu'il peut faire beaucoup de mal, il fallait encore prouver qu'il n'était pas indispensable et qu'il existait des moyens de guérir plus efficaces et qui n'étaient jamais suivis d'aucun danger. C'est principalement aux médecins anglais, chargés du service des grands hôpitaux militaires, que cette tâche était réservée.

Guillaume Fergusson, médecin de l'armée anglaise-espagnole, en Portugal eut occasion de guérir un grand nombre de malades atteints de la maladie vénérienne sans em-

ployer un seul grain de mercure, ce qui l'engagea à publier ses observations et à conseiller à ses compatriotes de cesser l'emploi d'un remède qu'il voyait souvent produire des accidens très graves dont les malades se ressentaient toute la vie.

Quelques années après que Fergusson eut fait connaître les résultats de son expérience, plusieurs ouvrages publiés en Angleterre, par Thompson, Rose, Barthe, etc., contribuèrent puissamment à faire rejeter le mercure du traitement des maladies vénériennes.

MM. Gordon et Guthrie, médecins de l'hôpital d'York, ont aussi traité et guéri beaucoup de vénériens sans employer le mercure. Guthrie affirme particulièrement que tous les ulcères des parties génitales, quels que soient leur forme et leur aspect, sont guérissables sans mercure. Ce serait, suivant lui, un fait établi sur plus de cinq cents observations qu'il a recueillies ou qui lui ont été communiquées d'individus traités dans les différens régimens des gardes pour des maladies vénériennes (1).

Tandis que MM. Evans, Murray, Brown et les syphilographes de l'Ecole physiologique constataient en France l'inutilité du mercure, en l'excluant du traitement des maladies vénériennes, je réunissais, de mon côté, de nombreuses observations qui attestent les heureux effets qu'on peut obtenir des anti-phlogistiques et des dépuratifs sagement combinés.

L'action bienfaisante des sudorifiques dans le traitement des affections vénériennes est depuis long-temps reconnue. On sait qu'en Egypte, où ces maladies sont très communes, les moines la guérissent fort bien par le seul moyen des bois anti-vénériens. L'utilité de l'excitation des fonctions de la peau est encore démontrée par la guérison spontanée de la syphilis, souvent observée chez les malades qui passent des

(1) Mémoire de Krucger, *Journal Comp.*, t. 14. p. 110.

pays froids de l'Europe dans les régions tropicales. C'est aussi par la même raison que peut s'expliquer chez les forçats la disparition, sans traitement, des maladies vénériennes dont ils sont infectés, et qui n'est due qu'à la réaction cutanée que détermine habituellement chez eux les travaux pénibles auxquels ils sont condamnés.

Les témoignages qui précèdent en faveur des guérisons obtenues sans mercure, étant réunis dans un chapitre destiné à faire connaître les funestes accidens que peut occasionner ce remède, doivent être un motif de plus d'en faire rejeter l'usage.

Traitement des accidens causés par le mercure. — S'il s'agissait d'indiquer les moyens de remédier à tous les accidens causés par le mercure, il faudrait prescrire le traitement qui convient aux nombreuses maladies qu'il peut occasionner; un volume n'y suffirait pas. Il sera question principalement, dans ce chapitre, des effets actuels et graves que peut produire le mercure, tels que la salivation, les ulcères de la bouche et l'eczéma mercuriel et de l'altération générale dont l'organisme peut être atteint par suite de l'abus de ce métal.

Le régime préparatoire auquel on assujettit les malades destinés à subir un traitement mercuriel, et qui consiste en moyens anti-phlogistiques, les prédispose à ressentir moins vivement les effets irritans et syalagogues du mercure. Ce régime est donc indispensable pour préserver, autant que cela est possible, de la salivation. On a proposé de combiner le mercure avec diverses substances, en vue d'en atténuer l'activité, telles que le camphre, le soufre, etc.; mais l'expérience a démontré que ces moyens étaient sans efficacité, et que les bains, les saignées, la diète, les boissons adoucissantes et diaphorétiques, mis en usage avant le traitement, sont les choses qui conviennent le mieux. Pendant le traite-

ment, la précaution la plus importante consiste à administrer le mercure à très petites doses et à en suspendre l'usage aussitôt que les gencives commencent à se phlogoser, ou que le malade se plaint d'avoir une mauvaise haleine; et soit qu'on se propose d'en reprendre l'usage ou de l'abandonner, il faut recommander de changer de linge, de vêtemens et même de chambre, quand cela est possible.

Lorsque la salivation est établie, il est souvent très difficile de l'arrêter. Les moyens les plus convenables pour y parvenir et surtout pour soulager les malades sont les gargarismes calmans, adoucissans ou astringens, la cautérisation avec l'acide hydro-chlorique et les révulsifs judicieusement employés.

Je négligerai de parler de tous les moyens proposés, ensuite plus ou moins délaissés, et que je regarde comme inefficaces ou dangereux, pour ne proposer que ceux dont les bons effets sont généralement reconnus. Les gargarismes d'eau de guimauve et de lait, d'eau d'orge avec dix à douze grains d'extrait gommeux d'opium pour quatre ou six onces de véhicule, d'eau édulcorée avec le miel, de têtes de pavot avec le miel rosat, d'acétate de plomb à la dose d'un à deux gros dans quatre onces d'eau avec addition de dix à douze grains d'extrait d'opium, l'eau à la glace, la glace même promenée par petits morceaux dans la bouche, l'eau acidulée avec le vinaigre; les décoctions de roses de Provins, d'écorce de chêne, de noix de galle, auxquelles on ajoute vingt à trente grains d'alun ou dix à douze gouttes d'acide sulfurique par livre de liquide: tels sont les moyens qui, choisis avec discernement, conviennent le mieux pour se gargariser. Quand la salivation a cessé et qu'il reste des ulcères qui n'annoncent pas de disposition à se cicatriser, il convient de les toucher avec le nitrate d'argent, avec l'acide nitrique ou le collyre de Lanfranc.

Lorsque l'inflammation est considérable et que les souff-

rances sont très vives, on doit appliquer une rangée de sangsues dans la région des deux parotides. La saignée générale peut aussi convenir chez les individus robustes et pléthoriques.

Parmi les moyens révulsifs, les bains tièdes, les frictions sèches, les boissons diaphorétiques prises chaudes et souvent répétées, les lavemens purgatifs, sont ceux dont on obtiendra le plus de succès.

L'eczéma mercuriel, qui paraît n'être qu'une éruption érysipélato-pustuleuse dépendante de l'irritation des voies digestives produite par le mercure, doit être traité par les bains tièdes, les sangsues à l'épigastre, les boissons adoucissantes mucilagineuses ou diaphorétiques légèrement acidulées, la diète végétale; en un mot, le régime anti-phlogistique.

M. Pearson a proposé l'acétate d'ammoniaque, la poudre d'antimoine, les purgatifs, la salsepareille et la squine. M. Mullin, tout en rejetant les antimoniaux comme trop irritans, prescrit néanmoins les vomitifs, l'infusion de quinquina, les aromatiques, le vin, le porter, dont l'action n'est pas moins irritante. Plusieurs des moyens proposés par ces deux médecins, employés avec mesure, peuvent très bien convenir contre les éruptions essentiellement vénériennes; mais elles me paraissent contre-indiquées dans les maladies cutanées qui sont l'effet du mercure, à moins qu'on ne se propose d'agir par contre-stimulation.

L'eau tiède dans laquelle on délaie des blancs d'œufs, et que M. Orfila a indiquée comme antidote dans l'empoisonnement par le sublimé corrosif, semblerait convenir pour dissiper les accidens qui viennent à la suite d'un traitement mercuriel; mais ce moyen, qu'on pourrait employer sans inconvénient comme boisson aqueuse, n'aurait aucune action directe sur le mercure, qui, après avoir produit les phénomènes inflammatoires qui accompagnent son usage, aurait perdu ses propriétés délétères.

Les accidens immédiats du mercure ne se bornent pas à ceux auxquels on peut remédier ; il arrive souvent , une fois que la salivation est établie , que les dents se noircissent , se carient , s'ébranlent et tombent sans qu'on puisse y mettre obstacle.

« Lorsque vous administrerez le mercure , dit Desruelles , dans l'*Esculape* du 12 avril 1840 , n'oubliez jamais que ce médicament est l'un des stimulans les plus énergiques de la membrane muqueuse gastro-intestinale ; que c'est à son imprudente et inopportune application , que c'est surtout à l'abus que l'on en peut faire que l'on doit rapporter la langueur des malades , les irritations chroniques de l'estomac , des intestins , le crachement de sang , l'hémathémèse , l'hydropisie , le marasme dont parlent si souvent les auteurs. Ne l'administrez donc jamais qu'à dose modérée , car il attaque , irrite et corrode les membranes muqueuses , gêne les fonctions respiratoires , active les causes organiques de la phthisie ; il produit l'émaciation du corps. Son usage intempestif est souvent suivi de douleurs de tête , et ses efforts vont souvent dans la cavité de la bouche , de la gorge et des fosses nasales. Chez les personnes dont la constitution est lymphatique et nerveuse , il tarit les sources de la nutrition , engorge les ganglions abdominaux et ébranle le système nerveux en général. Eloignez-le des femmes enceintes , des enfans , des hommes faibles et cacochymes , de ceux qui sont usés par une vie de débauche , de ceux surtout qui ont une excitation habituelle des organes digestifs , une toux sèche et irritante , de la soif , de la diarrhée ; aux maigres , il nuit ; il nuit plus encore aux hommes souffrans ; il s'associe , pour ainsi dire , aux affections morales pour les rendre plus profondes et plus tenaces ; il est enfin , pour me servir de l'expression de M. Frick , il est opposé à la nature vivante de nos tissus ; il tue la vie dans nos organes quand il n'y rétablit pas la santé. »

Il a paru un article fort remarquable dans le *Journal des*

Connaissances médico-chirurgicales de juillet 1840. Il est intitulé : *De la maladie mercurielle et de ses diverses formes considérées sous les rapports historique , pathologique , diagnostique et thérapeutique* , par G. Ludwig Duterich , de Munich. Nous nous bornerons à citer quelques fragmens de ce précieux travail :

« *Production (Genesis) et développement.* — Le mercure est l'ennemi de toute action végétative ou organique ; il tue presque instantanément les animaux invertébrés ; employé à haute dose ou pendant un certain temps , il n'est pas moins funeste aux vertébrés ; il provoque l'avortement (Colson) , il détruit les animalcules spermatiques (Gaspard) , il paralyse les mouvemens des plantes sensibles (Mulder) , il altère ou anéantit la vitalité des végétaux les plus robustes.

» *Complication.* — La syphilis complique fréquemment l'hydrargyrose ; cette funeste association échappe à beaucoup de médecins qui ne voient , dans les phénomènes produits par le mercure , qu'une variété de la maladie vénérienne , à laquelle ils donnent les noms de pseudo-syphilis , de cachexie syphiloïde. Tantôt les symptômes syphilitiques , loin de s'amender sous l'influence du traitement , prennent un caractère de plus en plus fâcheux ; tantôt ils paraissent céder ; et c'est après une guérison trompeuse qu'apparaît une nouvelle série de phénomènes , les uns vénériens , les autres mercuriels. Les cas de ce genre présentent de grandes difficultés ; mais , dans le doute où le médecin se trouve placé , au lieu de recourir , comme on le fait souvent , à un traitement mercuriel énergique , n'est-il pas plus sage de remédier d'abord aux accidens que ce traitement a déjà produits ? Compliqué de scrofule , le mercurialisme revêt ses formes les plus fâcheuses ; alors se montrent les bubons , les périostoses , les ulcères rongeurs des membranes muqueuses , le

engorgemens des glandes mésentériques, les hydropisies, etc. Les traitemens mercuriels accélèrent souvent le retour des accès de goutte ou en prolongent la durée; plus souvent encore ils transforment la goutte régulière en irrégulière. Quand cette complication a lieu, le gonflement de l'articulation malade présente une tension beaucoup moindre, et comme une sorte d'empâtement, une couleur plutôt bleuâtre que rosée; les douleurs sont continues le jour et la nuit, dans le lit et hors du lit; la sensibilité au changement de température est excessive; l'arthritisme purement mercurielle se distingue par l'absence des phénomènes abdominaux, par celle de la douleur quand le membre est en repos ou soumis à la chaleur du lit, par celle des sueurs nocturnes et du dépôt des urines.

» L'hydrargyrose s'associe au rhumatisme, soit aigu, soit chronique, mais surtout à ce dernier; alors les douleurs sont déchirantes, continues, mais erratiques, ou envahissant tous les muscles; elles ne cèdent jamais aux topiques irritans; les bains chauds ou froids les aggravent, le plus léger courant d'air les rend atroces. Les périostoses, les névralgies accompagnent souvent cette complication. Enfin le scorbut, les inflammations chroniques, érysipélateuses, catarrhales, aggravent et masquent fréquemment les effets de l'intoxication mercurielle.

» Chrétien, en France; Obdelius, en Suède; Spiritus et Lehmann, en Allemagne, ont vanté l'or comme succédané du mercure dans le traitement de la maladie vénérienne. M. Diéterich pense, avec Hücker, que ce métal précieux n'a jamais réussi que contre les phénomènes secondaires qu'on attribue faussement à la syphilis, et qui sont, en réalité, la conséquence du traitement mercuriel; il affirme que dans quinze cas de syphilis secondaire, dans lesquels on n'avait point employé le mercure, l'or n'a amené aucune modification heureuse, quoiqu'il ait été porté à la dose d'un tiers de

grain par jour : tandis qu'une femme chez qui un traitement mercuriel dirigé contre la leucorrhée, avait déterminé des ulcérations avec carie des os, au front et à la poitrine, a été guérie complètement après avoir pris dix-sept grains d'or. »

Quant aux accidens consécutifs que peut déterminer le mercure, indépendamment de ceux qui sont indiqués dans ce chapitre ou dans le cours de l'ouvrage, il en est un dont je n'ai pas parlé et qui mérite une grande attention : c'est l'altération générale que peut éprouver l'organisme par l'effet du mercure *donné à trop forte dose*, ou à la suite de plusieurs traitemens mercuriels. Il me paraît évident qu'il existe une habitude cachectique produite directement par le mercure et que j'appellerai cachexie mercurielle. Je suis même porté à croire que l'état désigné communément sous le nom de cachexie vénérienne, n'est pas moins dû à l'abus du mercure qu'à la diathèse syphilitique. Cela paraîtra d'autant plus probable, qu'il n'y a pas d'exemple, que je sache, d'un vénérien tombé en cachexie sans avoir été préalablement traité par le mercure.

Les mots, *donné à forte dose*, dont je me suis servi et que j'ai soulignés plus haut, ne veulent pas dire que, pour produire la cachexie, le mercure doit être porté à une dose invariablement déterminée. Je suis persuadé au contraire que ses résultats peuvent varier selon la disposition des individus, et que telle dose assez minime pour ne produire que des effets peu remarquables chez quelques uns, peut suffire chez d'autres pour les jeter dans un état cachectique, tant les effets de ce médicament sont incertains.

L'observation suivante me semble offrir un tableau frappant de la cachexie mercurielle :

La femme Br..., âgée de quarante ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, autrefois de bonne constitution, se livra de bonne heure à la prostitution et s'y abandonna jusqu'à l'âge de trente-cinq ans. Ayant été atteinte quatre fois

de la maladie vénérienne dans cet intervalle, elle en a été traitée chaque fois à l'Hôpital des vénériens, et trois fois le traitement a produit la salivation. Depuis cette époque la femme Br..... s'étant mariée et mise à la tête d'une maison de prostitution, cessa de se livrer elle-même. Elle était sujette à des douleurs rhumatismales avec gonflement dans les genoux (goutte rhumatismale) qui se renouvelaient cinq à six fois chaque année, et dont l'humidité et le froid provoquaient ordinairement le retour. Croyant que c'était un ancien reliquat de ses maladies, pour me servir de son expression, elle demandait sans cesse à faire un traitement nouveau, de manière qu'elle fut encore traitée trois fois par le mercure, sans autre indication que ses douleurs articulaires. A la suite du troisième traitement elle fut affectée d'un catarrhe pulmonaire qui prit un caractère chronique et la fit maigrir assez promptement. Bientôt ses forces s'affaiblirent et sa marche devint chancelante par suite d'une faiblesse ressentie dans les genoux et d'un tremblement alternatif des jambes chaque fois que la malade voulait se lever pour marcher, ce qui constituait une sorte de paraplégie. Il y avait sept mois que la malade avait subi son dernier traitement lorsque je fus consulté. Depuis lors sa situation s'était graduellement aggravée; je la trouvai dans l'état suivant: le visage était terne et décoloré, les yeux étaient enfoncés et entourés d'un cercle jaunâtre, les joues pendantes, la peau était relâchée et les chairs ramollies, la toux était fréquente et accompagnée d'une expectoration muqueuse assez abondante, les selles et les urines étaient rares; les amygdales, le voile du palais et une partie de la voûte palatine, étaient rouges et superficiellement ulcérés sans être très douloureux. La malade ne pouvait pas faire vingt pas sans qu'il survint de l'oppression.

J'avais à juger si dans une telle situation le virus vénérien jouait encore un rôle, ou si l'état de la malade ne devait être

considéré que comme une suite des sept traitemens mercuriels qu'elle avait subis. Je m'arrêtai à cette dernière opinion, et je dirigeai mon traitement en conséquence, sauf à remplir les indications que pouvaient réclamer en particulier le catarrhe pulmonaire et l'affection arthritique.

Voici le système de médication auquel je soumis la malade :

La toux et l'état de la gorge me paraissant avoir quelques points de contact, je fis marcher de front les moyens d'y remédier. J'employai à cet effet la pommade d'Autenrieth de manière à produire une éruption qui embrassât successivement toute l'étendue du thorax. Je voyais dans ce procédé un moyen dérivatif et de réaction qui, suivant moi, devait produire d'heureux résultats. En même temps la malade se gargarisait fréquemment avec une forte décoction de ciguë et de bella-dona, où l'on avait ajouté quatre grammes d'alun et soixante grammes de miel rosat. Ayant à craindre l'action relâchante des bains, et me proposant de ranimer le système cutané, je fis pratiquer plusieurs fois par jour des frictions avec de la flanelle sur tout le corps, à la suite desquelles on faisait usage d'eau de Cologne de manière à employer un rouleau pour huit frictions. Je fis appliquer tous les trois ou quatre jours des sinapismes sur les côtés de chaque genou.

Intérieurement je prescrivis quelques gouttes d'éther sur du sucre, renouvelées quatre à cinq fois chaque jour. La malade se nourrissait de potages farineux soit au gras, soit au maigre, pris trois ou quatre fois dans la journée. Elle prenait plusieurs fois dans le jour un peu de vin de Bordeaux ou d'Alicante, de manière à en consommer une bouteille en quatre jours. Elle prenait pour boisson, mais seulement en vue de calmer la soif, soit de l'eau d'orge coupée avec un quart de lait et édulcorée avec du sirop de capillaire, soit de l'eau de Seltz avec le même sirop. Les purgatifs pouvant

affaiblir ou déterminer le dévoisement, je n'ai prescrit, pour tenir le ventre libre, que des lavemens donnés tantôt avec de l'eau de Sedlitz, tantôt avec de l'eau simple.

Ces divers moyens, combinés et modifiés suivant les circonstances pendant deux mois, ramenèrent la santé par une progression graduelle, marquée seulement par une moiteur générale qui a commencé au bout d'un mois de traitement, et qui s'est prolongée même après avoir cessé toute médication.

Cinq à six mois après la malade avait acquis beaucoup d'embonpoint, mais elle ne pouvait pas faire une course de trois quarts d'heure sans être fatiguée, ni sans éprouver de la faiblesse dans les genoux.

On remarquera que je n'ai pas dirigé le traitement de cette affection en vue d'agir sur la masse des humeurs par une voie de dépuration, par la raison que le virus vénérien me paraissait devoir s'être épuisé sous l'influence du mercure e t du temps, me réservant d'ailleurs d'avoir recours à un traitement dépuratif dans le cas où des symptômes vénériens se manifesteraient ultérieurement; ce qui n'a pas eu lieu.

CHAPITRE XXIII.

Examen des agens anti-syphilitiques empruntés aux règnes minéral et animal.

Necessitas medicinam invenit, experientia perficiet.

STOLL.

ARTICLE PREMIER.

De l'usage de l'Or et du Platine.

L'emploi de l'or dans le traitement des maladies vénériennes remonte à l'année 1540. On le préparait de beaucoup de manières, et presque toujours on le combinait avec le mercure, ce qui lui fit donner le nom d'or mercuriel par Lecocq, qui le premier en fit usage; mais les préparations dans lesquelles entraient ce métal n'étant pas conformes aux règles bien entendues de la chimie, il en résultait des produits plus ou moins dangereux, où souvent même, par suite de leur décomposition, l'or reprenait son état métallique de manière à n'exercer aucune action sur l'économie animale.

Le danger des préparations dont l'or faisait partie, l'infidélité de leurs propriétés, et par conséquent la difficulté d'en régulariser l'action, en ont fait rejeter l'usage, malgré les tentatives faites successivement par Glauber, Planiscampy, Horst, Uçay, Hoffmann, pour en soutenir la réputation.

Depuis 1735 jusqu'en 1810, où M. Chrestien, de Montpel-